Envoyé en préfecture le 12/03/2024
Reçu en préfecture le 12/03/2024
Publié le
ID : 031-213105471-20240301-DELCCAS2024_1_3-DE

Centre Communal d'Action Sociale De la ville de SEYSSES 8 rue du général De GAULLE 31600 SEYSSES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**
Nombre de Conseillers : 17 En exercice : 17 Présents : 9 Procuration : 4 Votants : 13	L'an deux mille vingt-quatre, le premier mars à quatorze heures, le conseil d'administration du CCAS de la commune de Seysses dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Président du CCAS. *Date de convocation : 23/02/2024* *Liste des délibération affichée le 07/03/2024*

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali GRANDSIMON, Françoise BARRERE, Malika BENSOUICI, Cynthia GONZALEZ, Raymond BAILLE, Brigitte CAZALBOU, Joele DURRIEU, Claude SIRVEN

Excusés avec procuration : Monique BONZOM (pour Françoise BARRERE), Fabio VITULLI (pour Magali GRANDSIMON), Marie Ange KOFFEL (pour Malika BENSOUICI), Françoise MALEPLATE (pour Cynthia GONZALEZ)

Excusés : Magali PATINET, Maryvonne SALES, Mireille AUDIRAC, Claire CABANNE

Secrétaire de séance : Françoise BARRERE

N°2024-1-3 **OBJET :** **Règlement Intérieur de la Domiciliation**	Vus les articles L264-1 à L264-10 du Code de l'Action Sociale et des familles, Considérant que la procédure de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative au CCAS pour y recevoir leur courrier et faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux. Monsieur le Président présente le règlement intérieur qui a été joint à la note de synthèse. **Après commentaires, débats, délibérations, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :** → **D'adopter** le règlement intérieur de la Domiciliation, annexé à la présente délibération.
	Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme, Le Président, Jérôme BOUTELOUP